



Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette
Mardi 16 avril 2019 – École 10 rue Henri Noguères



Réunion animée par Jérôme AMORY, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Bassin de la Villette.

Ordre du jour :

- Présentation du dispositif de capteurs sonores sur le Bassin de la Villette
 - Toxicomanie et prise en charge des usager.es de drogues
-

PRESENTATION DU dispositif de capteurs sonores sur le Bassin de la Villette

En présence de Laetitia NAVE, cheffe de projet pour BruitParif

BruitParif est une association qui accompagne les acteurs locaux dans leur politique de réduction du bruit. Il existe aujourd'hui 7 quartiers pilotes dans Paris, le Bassin de la Villette sera le 8^e. Ce dispositif est adaptable à chaque contexte.

L'appareil utilisé est une « méduse » : il est constitué d'un bloc optique (caméra) et de 4 micros. Ces méduses seront installées en extérieur, sur des façades d'immeuble ou sur des candélabres. La spécificité de ce matériel est qu'il permet de mesurer les niveaux sonores mais également de déterminer la provenance des sons. Il transmet également en temps réel les informations sur le niveau sonore et des photos. La portée de chaque capteur est de 30 à 40 mètre de rayon à peu près. 6 capteurs seront installés sur le Bassin.

L'objectif de ces dispositifs est d'objectiver les niveaux sonores : leur intensité, leur localisation, leur durée dans le temps et leur répétition. Une fois ce travail d'objectivation fait, il pourra servir de support à la définition de seuils de déclenchement d'alerte. Ces alertes pourront être émises directement par l'appareil via l'envoi de SMS aux établissements ne respectant pas les seuils instaurés, par exemple. Cela étant, le dispositif ne peut servir de support au constat d'une infraction et ne peut pas être utilisé dans le cadre d'une procédure juridique pour venir étayer une accusation. Son rôle est uniquement d'objectiver le niveau sonore.

Les données recueillies par les capteurs sont accessibles à tou.te.s via le site monquartier.bruitparif.fr : pour chaque capteur un hebdomadaire présente les niveaux sonores par moyenne de 15 minutes. En cliquant sur l'une des tranches horaires on accède à la photo à 360° qui indique la direction du bruit grâce à des tâches de couleur.

Questions / réponses

Sous quel délai pensez-vous pouvoir mettre ce dispositif en place ?

Celui-ci sera opérationnel début juillet.

Est-ce que votre appareil mesure les bruits des avions ?

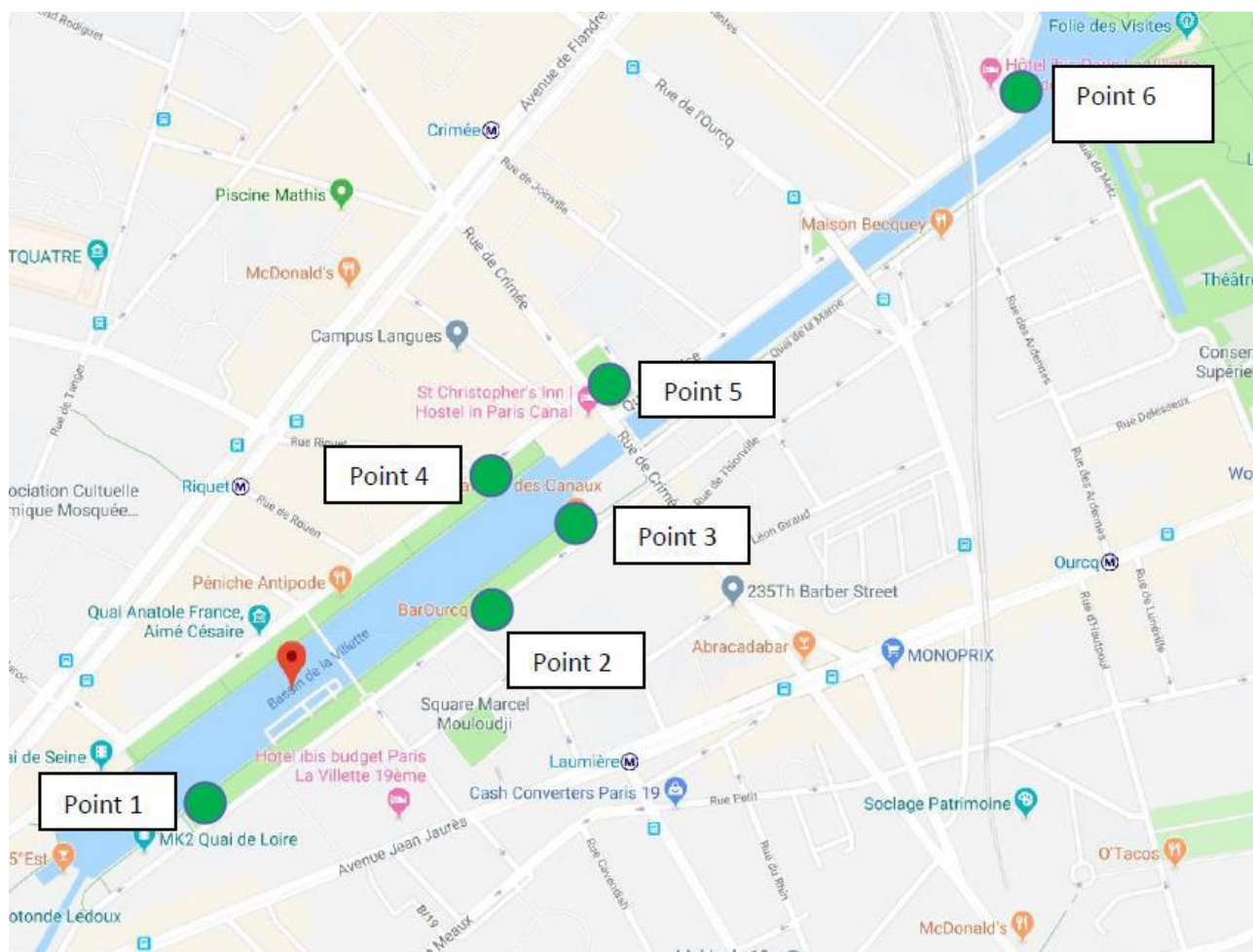
Les méduses ne sont pas déployées pour cela, et ne les entendent pas spécialement. Mais BruitParif termine une étude qui s'appelle Survol précisément sur la question du bruit aérien.

Est-ce que dans le plan d'implantation envisagé la place Stalingrad est couverte ?

Aujourd'hui non, mais il est encore possible de déplacer une méduse, le plan n'est pas définitif.

François DAGNAUD : effectivement nous demanderons à ce que la place Stalingrad soit couverte, notamment la Rotonde.

Plan d'implantation envisagé



Plus d'informations sur monquartier.bruitparif.fr et sur www.bruitparif.fr

TOXICOMANIE ET PRISE EN CHARGE DES USAGER.ES DE DROGUES

En présence de **Bénédicte MARGENET-BAUDRY**, Commissaire du 19^e arrondissement, et de **Pierre-Adrien HINGRAY**, coordinateur du « plan crack » à la Ville de Paris

François DAGNAUD : après la rencontre qui a eu lieu en septembre 2018 place Stalingrad, on rentre maintenant en phase opérationnelle, avec deux exigences : assurer la sécurité et mettre en place des dispositifs sanitaires et sociaux pour accompagner les usager.es de drogues.

Un « plan crack » a été initié, qui ne concerne pas seulement ce quartier mais l'intègre pleinement. Ce plan vise à aider les personnes toxicomanes à sortir de la rue pour se soigner de leur addiction.

Bénédicte MARGENET-BAUDRY : on voit réapparaître progressivement une population visible et très agressive sur ce secteur. A partir de janvier 2018 le Commissariat a pris contact avec les commerçant.es pour comprendre ce qu'il se passait dans le secteur. Les divers épisodes médiatiques ont permis d'augmenter les effectifs et de fidéliser des équipages dans le secteur. Le Commissariat travaille en étroite partenariat avec la police judiciaire pour rechercher les « cuisines » de crack et avec la police administrative pour lutter contre l'immigration illégale.

Par ailleurs l'aménagement de la place rend la lutte contre le crack difficile. Un certain nombre de choses ont pu être faites, notamment la fermeture des terrasses pour éviter que les personnes toxicomanes n'y

montent et pour les concentrer dans des endroits accessibles. Une caméra a été installée au niveau du MK2 quai de Seine pour avoir une visibilité optimale sur cette partie.

Il faut également souligner que le travail policier doit s'accompagner d'un travail médical pour être efficace. Les personnes interpellées à Stalingrad sont toutes déférées devant un magistrat. Une peine de prison est rarement prononcée, celle-ci est réservée aux gros dealers, mais en revanche le jugement s'accompagne très souvent d'une injonction thérapeutique.

Enfin, Stalingrad est couvert par la Zone de Sécurité Prioritaire, ce qui veut dire qu'il y a des réunions très régulièrement entre tous les acteurs engagés afin de faire un bilan et définir les priorités et pistes d'action.

Pierre-Adrien HINGRAY : le plan repose sur le constat qu'il fallait un coup d'accélérateur sur les problématiques de toxicomanie. Il y a un important volet sanitaire et médico-social : les personnes consommatrices de crack sont pour beaucoup dans une situation de paupérisation et d'errance. Les moyens accordés aux associations qui accompagnent le sevrage seront renforcés, et une nouvelle équipe sera opérationnelle début mai. En parallèle l'objectif est de doubler le nombre de place d'hébergement (74 aujourd'hui) pour sortir les personnes toxicomanes de la rue, en priorité en dehors des quartiers pour éviter les tentations. Cet hébergement constitue une phase de repos avant le sevrage médical.

Par ailleurs les effectifs de la DPSP seront augmentés sur le secteur afin de mailler le territoire en appui des services de la propreté.

La Ville de Paris va consacrer un million d'euros à ce plan, l'Agence régionale de santé renforcera les dispositifs à hauteur de 1,5 millions d'euros et la Préfecture d'Île de France sanctuarisera 1 million d'euros pour financer les places d'hébergement.

Questions / réponses

Il y a des camions de CRS postés quasiment constamment au bord de la place, mais les policiers restent dans les camions, comment ça se fait ?

⇒ *Les CRS sont censés assurer le maintien de l'ordre uniquement. Aujourd'hui ils font en moyennes deux interpellations par vacations de 6 heures. Mais ces interpellations doivent se faire sur un motif légitime : les usagers de drogue doivent être en possession de produit stupéfiant. Ce n'est pas facile pour les policiers de surprendre sur le fait.*

Le budget dédié paraît faible.

⇒ *Tout n'est pas qu'une question de budget. Le processus de réinsertion et de sevrage commence par la proposition d'un hébergement, c'est ce qui permet de prendre contact avec les personnes et de déclencher ce processus. Le problème aujourd'hui c'est à la fois le déploiement de ces places d'hébergement et leur acceptabilité par le voisinage.*

On a le sentiment d'être abandonnés : on a eu les migrants, les travaux, la propreté, les toxicomanes, le bruit...

⇒ *La Ville de Paris déploie des moyens pour assurer le plus possible la tranquillité : les méduses pour le bruit, des dispositifs estivaux pour la propreté, les maraudes pour les toxicomanes... On sait que tout ceci est impactant mais c'est un travail à long terme. En ce qui concerne les questions de sécurité, nous nous sommes battus pour obtenir des moyens supplémentaires pour le commissariat du 19^e. De gros progrès ont été fait grâce à la Zone de Sécurité Prioritaire, l'ensemble des acteurs de la prise en charge travaillent ensemble aujourd'hui. Par ailleurs la place, de par sa configuration, est propice aux trafics. C'est pourquoi nous avons voulu engager un travail sur la reconfiguration de la place.*

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr / www.mairie19.paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#) / Twitter : [monquartier19](#)

